

Assistant territorial (principal) de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Concours externe –
concours interne –
3^e concours –
examen professionnel

Cécile LENTIER

Ouvrage dirigé par Laurence BRUNEL

Le groupe Studyrama, partenaire de votre avenir.

En tant qu'acteur référent du monde de l'orientation et de l'aide à la réussite aux examens et aux concours, notre vocation est de vous accompagner et de vous conseiller tout au long de votre parcours étudiant et professionnel.

Convaincus que la formation est la clé de votre employabilité, nous avons créé un écosystème pertinent pour vous aider dans les décisions déterminantes pour votre avenir.

- Chaque année, nos 160 salons permettent à plus de 500 000 jeunes de trouver la formation et l'établissement qui les mèneront vers la réussite.
- 4,5 millions de lycéens, étudiants et professionnels trouvent chaque mois, sur nos sites web et applis, les réponses à leurs questions grâce à des contenus d'experts sur l'orientation, la formation, les révisions, l'évolution de carrière, l'efficacité professionnelle...
- Nos ouvrages, rédigés par les meilleurs spécialistes, facilitent le choix d'orientation de nos lecteurs et apportent un soutien efficace dans la préparation des concours et des examens.
- Le service d'accompagnement sur mesure de notre réseau de conseillers d'orientation tonavenir.net guide des milliers de jeunes afin qu'ils trouvent la voie du succès.

Notre démarche est fondée sur trois objectifs majeurs : fournir une information de qualité et actualisée, créer les rencontres décisives pour votre évolution et vous offrir les meilleurs conseils d'experts et services personnalisés.

Et comme c'est ensemble que nous avançons, nous sommes à votre écoute permanente pour optimiser nos produits et nos offres, afin d'être le partenaire de votre avenir à chaque étape de votre vie !

Pour découvrir l'univers de Studyrama :

Le site référent de l'orientation : studyrama.com

L'agenda de nos 160 salons :
studyrama.com/salons

Nos conseillers d'orientation dans toute la France :
tonavenir.net

Nos maisons d'édition : librairie.studyrama.com

Pour nous contacter : info@studyrama.com



Sommaire

AVANT-PROPOS.....	9
-------------------	---

PARTIE I

Présentation de la fonction publique, des métiers et des concours.....	11
---	-----------

1 La fonction publique	13
1. Qu'est-ce que la fonction publique ?.....	13
2. La fonction publique d'État.....	14
3. La fonction publique hospitalière	15
4. La fonction publique territoriale	15
5. Les droits et devoirs du fonctionnaire	20
Les droits	21
Les devoirs	23
2 Les métiers	25
1. Spécialité Musée	25
2. Spécialité Bibliothèque	27
3. Spécialité Archives	30
4. Spécialité Documentation.....	33

3	Les concours et les examens professionnels.....	36
1.	Les différentes voies de concours.....	36
2.	Les conditions d'inscription aux concours.....	36
	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques.....	36
	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2 ^e classe	38
3.	Les épreuves	40
	Concours d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques.....	40
	Concours d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2 ^e classe.....	41
	Les épreuves facultatives.....	41
	Tableau récapitulatif des épreuves par grade et par voie de concours.....	42
4.	Les examens professionnels	43
	Les examens professionnels d'assistant de conservation principal de 2 ^e classe.....	43
	L'examen professionnel d'assistant de conservation principal de 1 ^{re} classe.....	45
5.	La liste d'aptitude	45
6.	Le recrutement.....	46
7.	La rémunération	47

PARTIE II

Les épreuves d'admissibilité : la note de synthèse.....49

1	Présentation de l'épreuve et conseils.....	51
1.	Cadrage de l'épreuve	51
2.	Les attendus de l'épreuve	52
	Qu'est-ce qu'une note de synthèse ?	52
	Comment se présente une note de synthèse ?	53
	Comment procéder ?	55

3. Méthodologie	55
L'analyse du sujet.....	56
La grille de lecture	57
L'analyse du dossier	57
La rédaction.....	59
La relecture.....	61
2 Sujets d'Annales corrigés	62
1. Concours externe, interne et 3^e concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe, session 2023 – Spécialité Bibliothèque	62
Sujet.....	62
Indications de correction.....	87
2. Concours externe, interne et 3^e concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe, session 2023 – Spécialité Documentation	91
Sujet.....	91
Indications de correction.....	123

PARTIE III

Les épreuves d'admissibilité : le questionnaire 127

1 Présentation de l'épreuve et conseils.....	129
1. Cadrage de l'épreuve	129
2. Méthodologie	130
3. Thèmes à réviser par spécialité	132
Spécialité Musée	133
Spécialité Bibliothèque.....	134
Spécialité Archives	135
Spécialité Documentation	136
Connaître l'actualité.....	138

2	Sujets d'entraînement.....	140
1.	Concours externe d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques.....	140
	Session 2023.....	140
	Session 2021.....	141
	Session 2019.....	143
2.	Concours interne et 3^e concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe.....	144
	Session 2023.....	144
	Session 2021.....	145
	Session 2019.....	147
3.	Examen professionnel de promotion interne d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe ...	148
	Session 2022.....	148
3	Sujets d'annales corrigés	150
1.	Concours externe d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques, session 2023 – Spécialité Bibliothèque	150
2.	Concours interne et 3^e concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe, session 2023 – Spécialité Bibliothèque	154
3.	Examen professionnel de promotion interne d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe, session 2022 – Spécialité Documentation	160

PARTIE IV

Les épreuves d'admission

1	L'entretien avec le jury.....	169
1.	Cadrage de l'épreuve.....	169
2.	Méthodologie	171
3.	L'exposé « chronologique ».....	171

4. L'exposé « thématique »	171
5. Déroulé de l'exposé	172
6. Les questions	173
Les missions dévolues aux assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques.....	173
La connaissance de l'environnement professionnel.....	174
Les aptitudes à l'encadrement	174
7. Conseils	175
② Les épreuves facultatives	176
1. L'épreuve orale d'informatique	176
Cadrage de l'épreuve.....	176
Méthodologie.....	176
2. L'épreuve écrite de langue	178
Cadrage de l'épreuve.....	178
Méthodologie.....	178

RESSOURCES UTILES

1. Spécialité Musée	179
2. Spécialité Bibliothèque	179
Les bibliothèques en général.....	179
Les bibliothèques, leur environnement.....	180
3. Spécialité Archives	180
4. Spécialité Documentation.....	181
5. Pour les quatre spécialités.....	181



Avant-propos

Devenir assistant territorial (principal) de conservation du patrimoine et des bibliothèques, c'est d'une part intégrer la fonction publique territoriale, et d'autre part devenir un acteur important dans la conception et la mise en œuvre de politiques culturelles et éducatives à destination de tous les publics.

En passant ce concours, de nombreux métiers s'offrent à vous, mais également de nombreuses missions passionnantes : que vous vous destiniez à travailler en musée, en bibliothèque, aux archives ou dans un centre de documentation, vous découvrirez des professions techniques, exigeantes, mais tout à fait stimulantes !

Ce livre de préparation s'adresse aux candidats :

- aux concours externe, interne et 3^e concours d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques ;
- aux concours externe, interne et 3^e concours d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe ;
- à l'examen professionnel de promotion interne d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe ;
- à l'examen professionnel d'avancement de grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe ;
- à l'examen professionnel d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1^{re} classe.

Il a été conçu pour vous accompagner tout au long des concours et examens professionnels (épreuves écrites et orales), et poursuit les objectifs suivants :

- préciser les différents cadres d'emplois liés à ce grade de la filière culturelle ;
- donner des connaissances sur le contexte dans lequel s'exerceront vos missions : la fonction publique territoriale ;
- apporter des outils méthodologiques qui vous permettront de mieux appréhender les épreuves ;
- mettre à votre disposition des sujets des années précédentes afin de vous entraîner.

Le succès n'est jamais garanti, néanmoins en effectuant un entraînement régulier aux épreuves techniques telles que la note et le questionnaire, une veille professionnelle sur des sujets de l'actualité culturelle ainsi que des révisions approfondies sur l'environnement territorial, vous mettez toutes les chances de votre côté pour franchir les différentes étapes des concours et vous démarquer des autres candidats.

Nous espérons que ce livre vous apportera des éclairages salutaires et contribuera à votre réussite !

L'auteur

PARTIE I

Présentation de la fonction publique, des métiers et des concours

❶	La fonction publique	13
❷	Les métiers.....	25
❸	Les concours et les examens professionnels.....	36

1 La fonction publique

Maîtriser son environnement professionnel est primordial et cela commence par une bonne compréhension du contexte administratif dans lequel votre futur métier s'inscrit. Tout d'abord, il faut faire attention à ne pas confondre le service public et la fonction publique.

Le service public est une notion de droit administratif qui désigne les missions remplies par l'autorité publique ou sous sa responsabilité, dans l'intérêt général.

Ces missions sont extrêmement variées ; elles sont obligatoires (traitement des ordures ménagères, distribution de l'eau, etc.) ou facultatives (restauration scolaire, équipements culturels, etc.).

Le service public est soumis au respect de trois principes fondamentaux :

- la continuité du service public, son adaptabilité en fonction des besoins du public et de l'évolution technologique ;
- l'égalité des usagers placés dans une situation identique et son corollaire ;
- la neutralité des agents publics.

La fonction publique désigne l'ensemble des agents travaillant dans une administration publique.

L'intérêt général désigne un besoin collectif qui concerne une grande partie de la population. C'est une notion qui évolue, et qui peut varier selon le contexte géographique, démographique, etc.

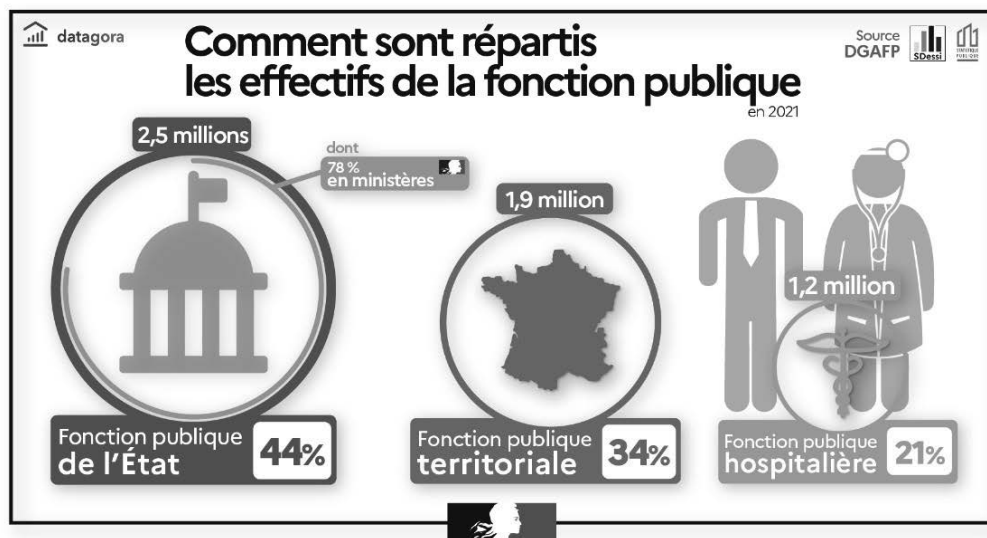
1. Qu'est-ce que la fonction publique ?

La fonction publique française est un terme généraliste qui recouvre en réalité trois administrations publiques distinctes correspondant à des spécificités :

- la fonction publique d'État : les administrations de l'État ;
- la fonction publique hospitalière : les établissements publics hospitaliers ;
- la fonction publique territoriale : les collectivités territoriales et les établissements publics locaux.

Selon le rapport « Chiffres clés 2023 » du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, en 2021, ces trois versants employaient 5,67 millions d'agents, soit 1 Français sur 5.

La fonction publique d'État emploie 2,52 millions d'agents, la fonction publique territoriale, 1,94 million et la fonction publique hospitalière, 1,21 million.



Source : site du ministère de la Fonction publique.

2. La fonction publique d'État

La fonction publique d'État regroupe les emplois des administrations centrales (ministères) et des services déconcentrés de l'État.

Les administrations centrales désignent l'ensemble des services d'un ministère. Les agents employés dans ces services restent en place même en cas de changement de gouvernance politique.

Les services déconcentrés de l'État sont des administrations implantées localement qui appliquent les directives et les politiques des ministères (exemple : la DRAC, Direction régionale des affaires culturelles).

Les agents de la fonction publique d'État sont donc employés dans les administrations centrales et les services déconcentrés, mais ils peuvent également relever d'établissements publics administratifs (EPA) tels que la Caisse d'allocations familiales (CAF) ou certains musées nationaux, ou encore d'établissements publics d'enseignement (collèges, lycées, universités).

3. La fonction publique hospitalière

À l'exception du personnel médical, la fonction publique hospitalière regroupe l'ensemble des emplois des établissements suivants :

- les établissements d'hospitalisation publics ;
- les maisons de retraite publiques ;
- les établissements publics ou à caractère public relevant des services départementaux de l'aide sociale à l'enfance ;
- les établissements publics pour mineurs ou adultes handicapés ou inadaptés ;
- les centres d'hébergement et de réadaptation sociale publics ou à caractère public.

4. La fonction publique territoriale

La troisième fonction publique est la fonction publique territoriale, qui nous intéresse plus particulièrement. Il s'agit de la fonction publique pour laquelle vous passez ce concours.

La fonction publique territoriale regroupe l'ensemble des emplois des collectivités territoriales, des structures intercommunales, des établissements publics et des offices publics de HLM (habitation à loyer modéré).

Elle trouve son origine dans les lois de décentralisation, et notamment la loi du 2 mars 1982¹ relative aux droits et libertés des communes, départements et régions.

Elle se distingue donc du statut des fonctionnaires d'État, car elle répond aux principes constitutionnels consacrant la libre administration des collectivités territoriales (communes, départements, régions).

La fonction publique territoriale regroupe une diversité d'employeurs dont :

- les 18 régions ;
- les 101 départements ;
- les 34 935 communes ;
- les 19 000 établissements publics locaux.

La fonction publique territoriale est composée de différentes filières :

- administrative : elle regroupe les emplois que l'on retrouve dans les services nécessaires au bon fonctionnement des collectivités tels que le secrétariat, la comptabilité, la gestion des ressources humaines, l'état civil, etc. ;
- animation : il s'agit des emplois liés au développement des loisirs dans les secteurs périscolaires et les emplois liés à la mise en œuvre de politiques de développement urbain et rural ;

1. www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000880039

Présentation de la fonction publique, des métiers et des concours

- culturelle : on retrouve dans cette filière l'ensemble des emplois liés à la conservation, l'enrichissement et la mise en valeur du patrimoine, ainsi que les emplois liés à l'enseignement des différentes disciplines artistiques ;
- médico-sociale : elle regroupe les emplois liés à l'action éducative et sociale, à l'action sanitaire, l'assistance médicale ou paramédicale, à la petite enfance (crèche, PMI, etc.) ;
- sécurité : cette filière très spécifique regroupe les emplois de police municipale et de sapeurs-pompiers professionnels ;
- sportive : il s'agit ici de désigner l'ensemble des activités physiques et sportives au sein des collectivités (piscine, patinoire, etc.) ;
- technique : cette filière regroupe les emplois touchant aux domaines de l'aménagement urbain, de la voirie, des transports et des équipements publics, mais également de la restauration, de la gestion des déchets, de l'entretien des locaux, etc.

Ces différentes filières sont elles-mêmes organisées en trois catégories de métiers :

- catégorie A : les métiers d'encadrement et d'expertise ;
- catégorie B : les métiers d'encadrement intermédiaire et de maîtrise ;
- catégorie C : les métiers d'exécution.

Dans chaque filière, au sein de ces trois catégories, se déclinent des cadres d'emplois, des grades et des échelons.

	ADMINIS- TRATIVE	TECHNIQUE	CULTURELLE	ENSEI- GNEMENT ARTISTIQUE	SPORTIVE	MÉDICO- SOCIALE	ANIMATION	POLICE MUNICIPALE	SAPEUR- POMPIER
A	Adminis- trateur	Ingénieur en chef	Conservateur du patrimoine	Directeur d'établis- sement d'ensei- gnement artistique 1 ^{re} et 2 ^e catégories	Conseiller des activités physiques et sportives	Biologiste, vétérinaire, pharmacien		Directeur de police municipale	Capitaine de sapeurs- pompiers professionnels
	Attaché	Ingénieur	Conservateur des bibliothèques			Masseur – kinésithérapeute et orthophoniste			Médecin et pharmacien de classe normale de sapeurs- pompiers professionnels
			Attaché de conservation du patrimoine	Professeur d'ensei- gnement artistique		Pédicure podologue, ergothé- rapeute, psychomotricien, orthoptiste, technicien de laboratoire médical, manipu- lateur d'électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière et diététicien			Cadre de santé de sapeurs- pompiers professionnels
			Bibliothécaire			Infirmier en soins généraux			Infirmier de classe normale de sapeurs- pompiers professionnels
						Assistant socio-éducatif			
						Cadre de santé paramédical			
						Psychologue			
						Sage-femme			
						Puéricultrice			
						Conseiller socio- éducatif			
						Éducateur de jeunes enfants			

Présentation de la fonction publique, des métiers et des concours

	ADMINIS- TRATIVE	TECHNIQUE	CULTURELLE	ENSEI- GNEMENT ARTISTIQUE	SPORTIVE	MÉDICO- SOCIALE	ANIMATION	POLICE MUNICIPALE	SAPEUR- POMPIER
B	Rédacteur principal de 2 ^e classe	Technicien principal de 2 ^e classe	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2 ^e classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^e classe	Éducateur des activités physiques et sportives principal de 2 ^e classe	Moniteur éducateur et intervenant familial principal	Animateur principal de 2 ^e classe	Chef de police municipale	Lieutenant de 1 ^{re} classe de sapeurs-pompiers professionnels
	Rédacteur	Technicien	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant d'enseignement artistique	Éducateur des activités physiques et sportives	Aide-soignant Auxiliaire de puériculture de classe normale	Animateur		Lieutenant de 2 ^e classe de sapeurs-pompiers professionnels